



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18791>

Département(s) de publication : **44, 49**

Annonce n° **24-18791**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24440055200026

Ville : Ancenis-Saint-Géréon

Code postal : 44150

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44, 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_995211.html

Identifiant interne de la consultation : 2024TXRIANT

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : CHANTREL Marie-France

Adresse mail du contact : developpement-economique@pays-ancenis.com

Numéro de téléphone du contact : +33 240963189

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature, DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP)) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du code de la commande publique : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : " n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. " Le cas échéant, les pouvoirs portant signature in fine du délégué et du délégant devront être joints. 2) Au titre des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, la

déclaration du candidat DC2, formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : - une liste des principales références des 5 dernières années, avec indications dates, montants et destinataires publics ou privés des prestations (à ajuster au besoin) - une présentation des moyens humains généraux de la société - une liste des moyens matériels généraux de la société 3) Si le candidat est en redressement judiciaire : la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) : o pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établies en France ; o lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. 4) En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les documents précités.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget de la COMPA, ressources propres
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : les attestations AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de requalification de la Rue des Riantières avec maintien des activités économiques, sur la ZA du Croissel à Vallons-de-l'Erdre, commune déléguée de St-Mars-la-Jaille (44)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233120

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la requalification de la rue des Riantières sur la Zone d'Activités (ZA) du Croissel à Vallons-de-l'Erdre, commune déléguée de St-Mars-la-Jaille (44). L'effacement des réseaux aériens et le renouvellement de l'éclairage public ont déjà été effectué Le présent chantier comprend : 1. La rénovation des réseaux enterrés : eaux usées 2. La rénovation des réseaux enterrés : eaux pluviales (buse et noue) 3. Le réaménagement de la voirie (chaussée, voie mixte, trottoir) 4: L'engazonnement des espaces verts (et pose clôtures et ganivelles bois) Précision : une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été établie avec la Commune de Vallons-de-l'Erdre, compétente pour la gestion des eaux pluviales. ATTENTION : Les travaux doit obligatoirement être réalisés de telle sorte qu'ils n'entravent pas la continuité des activités des entreprises situées dans la rue et la zone d'activités en question ; une rencontre avec les entreprises est à prévoir en amont du chantier afin de caler au mieux l'organisation. La consistance et les caractéristiques techniques des prestations attendues sont définies dans les 2 CCTP.

Lieu principal d'exécution du marché : Les travaux concernent la rue des Riantières, située dans la zone d'activités du Croissel (classée Ue dans le PLU) des Vallons de l'Erdre (commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille), elle-même localisée au nord du territoire de la COMPA. La requalification s'étend sur 1000 ml, depuis l'entrée de la rue jusqu'à la limite orientale de la zone.

Durée du marché (en mois) : 19

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Voiries et réseaux : rénovation des réseaux enterrés : eaux usées, eaux pluviales (buse et noues) , et réaménagement de la Voirie (chaussée, voie mixte, trottoir) les variantes sont possibles uniquement sur le lot 1 et sont limitées au nombre de 3. Elles portent exclusivement sur la structure de chaussée (variante n° 1), sur le revêtement de la voie mixte (variante n° 2) et sur la structure de chaussée et sur le revêtement de la voie mixte (variante n° 3); les candidats sont autorisés à présenter une offre variante, que dans la mesure où ils présentent également une réponse à l'offre de base. ATTENTION :les dossiers d'offre doivent se distinguer comme suit : un dossier d'offre pour l'offre de base, et le cas échéant, un dossier pour l'offre variante n°1, un dossier d'offre pour la variante n°2, un dossier pour pour la variante n°3.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233120

Lieu d'exécution du lot : Vallons de l'Erdre (commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille) - zone d'activités du Croissel - rue des Riantières,

- **Description du lot :** Espaces vert et mobiliers : engazonnement des espaces verts, pose de clôtures et ganivelles

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112710

Lieu d'exécution du lot : Vallons de l'Erdre (commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille) - zone d'activités du Croissel - rue des Riantières,

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : - Durée du marché: chaque marché (lot 1 et lot 2) prendra effet à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'issue de la garantie de parfait achèvement des travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. - Forme du marché: pour chacun des lots, le marché est un marché à prix unitaires, qui seront appliqués aux quantités réellement livrées ou exécutées selon les prix indiqués au bordereau des prix (BP). Le montant contractuel estimatif du marché, résultant du D. Q.E dont les quantités sont non contractuelles, est fixé à l'acte d'engagement; les prix sont révisibles (modalités de la révision indiquées à l'art. 8.3 du CCAP.- Modalités de retraits et de dépôt: procédure entièrement dématérialisée. Ainsi les soumissionnaires devront télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et déposer gratuitement une offre par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée dans le RC (modalités indiquées à l'article 5.3 du RC) - Critères d'attribution: *Prix des prestations (pondération : 50 %) apprécié au vu du montant global estimatif en euros TTC mentionné à l'acte d'engagement ; *Valeur technique (pondération : 50 %) appréciée au vu de la qualité de la note méthodologique et au vu des sous-critères exposés au RC. ATTENTION : Les travaux doit obligatoirement être réalisés de telle sorte qu'ils n'entravent pas la continuité des activités des entreprises situées dans la rue et la zone d'activités en question ; les travaux doivent être organisés en fonction des activités du site (pas d'interruption des flux...) Ainsi une offre qui ne satisfait pas ce critère sera automatiquement REJETÉE - Signature électronique imposée pour le candidat attributaire. - Modalités des voies de recours :L'instance chargée des procédures de recours est : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette BP 24111 44041 NANTES CEDEX.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2024